



Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

13^e concours national

d'aide à la création d'entreprises
de technologies innovantes

Remise des prix - mardi 28 juin 2011

DOSSIER DE PRESSE

Cécile Corradin - 01 55 55 99 12

Élodie Flora - 01 55 55 81 49

En partenariat avec



- Introduction
- Promotion 2011 : 149 lauréats
- L'accompagnement des lauréats, une priorité
- Près de 1300 entreprises créées en 11 ans
- Profil des lauréats
- Le dispositif du Concours
- Le jury 2011
- Quelques lauréats 2011

13^E EDITION DU CONCOURS NATIONAL D'AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES : 149 LAUREATS RECOMPENSES

Depuis 1999, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes assure avec succès son rôle structurant de l'écosystème de l'innovation et mobilisateur pour les porteurs d'idées et de projets innovants. Il suscite près d'un millier de candidatures par an (plus de 17 000 projets déposés en 13 éditions) et récompense environ 150 lauréats chaque année. Il permet ainsi de faire mûrir les projets des lauréats « en émergence » et apporte aux entreprises créées par les lauréats « création-développement » un soutien financier significatif, reconnu comme premier financement d'amorçage en France.

BILAN

13 éditions du concours

330 M€ mobilisés

17 400 candidatures

2 543 lauréats

près de 1 300 entreprises créées

- ⇒ Une montée en puissance des projets issus de la **recherche publique** qui dépassent 63 % en 2011.
- ⇒ **Près de 1300 entreprises** de technologies innovantes **créées** grâce à la contribution du concours.
- ⇒ **Des entreprises plus pérennes que la moyenne** : après 3 ans d'existence, 95 % des entreprises du concours sont encore en activité et 88 % ont dépassé le stade critique des 5 ans.

PROMOTION 2011 : 149 LAUREATS

Le jury national de la 13^e édition du concours national s'est réuni mardi 14 juin 2011 sous la présidence de Jacques Lewiner, Directeur du laboratoire d'Electricité Générale de l'ESPCI (Ecole supérieure de Physique et Chimie industrielles de la Ville de Paris), pour examiner les 126 projets « création-développement » présélectionnés par les jurys régionaux.

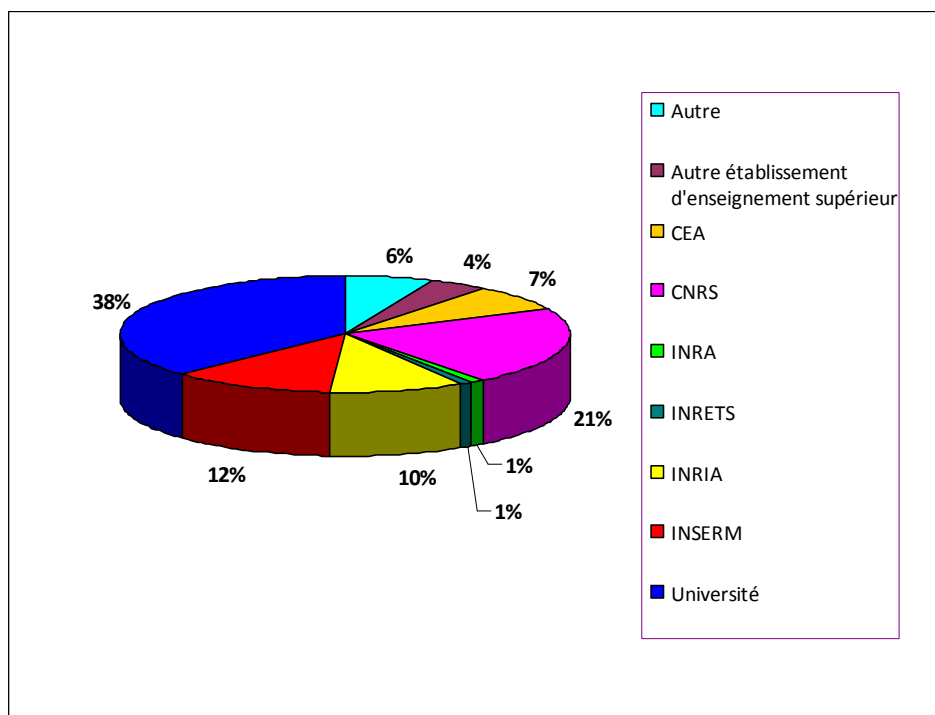
A l'issue de cette réunion, le jury national a choisi de récompenser **67 lauréats « création-développement »** qui recevront, après création de leur entreprise, une subvention d'un montant moyen de 214 224 € pour financer jusqu'à 60 % de leur programme d'innovation.

Les jurys régionaux ont sélectionné **82 lauréats « en émergence »** qui recevront, à titre personnel, une subvention d'un montant moyen de 31 000 € pour financer jusqu'à 70 % des prestations nécessaires à la maturation et à l'établissement de la preuve du concept de leur projet.

LA CREATION D'ENTREPRISE INNOVANTE, UN MOYEN PRIVILEGIE POUR TRANSFORMER LA RECHERCHE EN INNOVATION

La place de la recherche publique augmente en 2011 avec 63 % des projets lauréats du concours qui mettent en œuvre des résultats de la recherche publique, la création d'entreprises innovantes demeure une voie appréciée des chercheurs pour transformer les résultats de leur recherche en valeur économique.

Répartition par organisme de recherche et par établissement d'enseignement supérieur des projets issus de la recherche publique

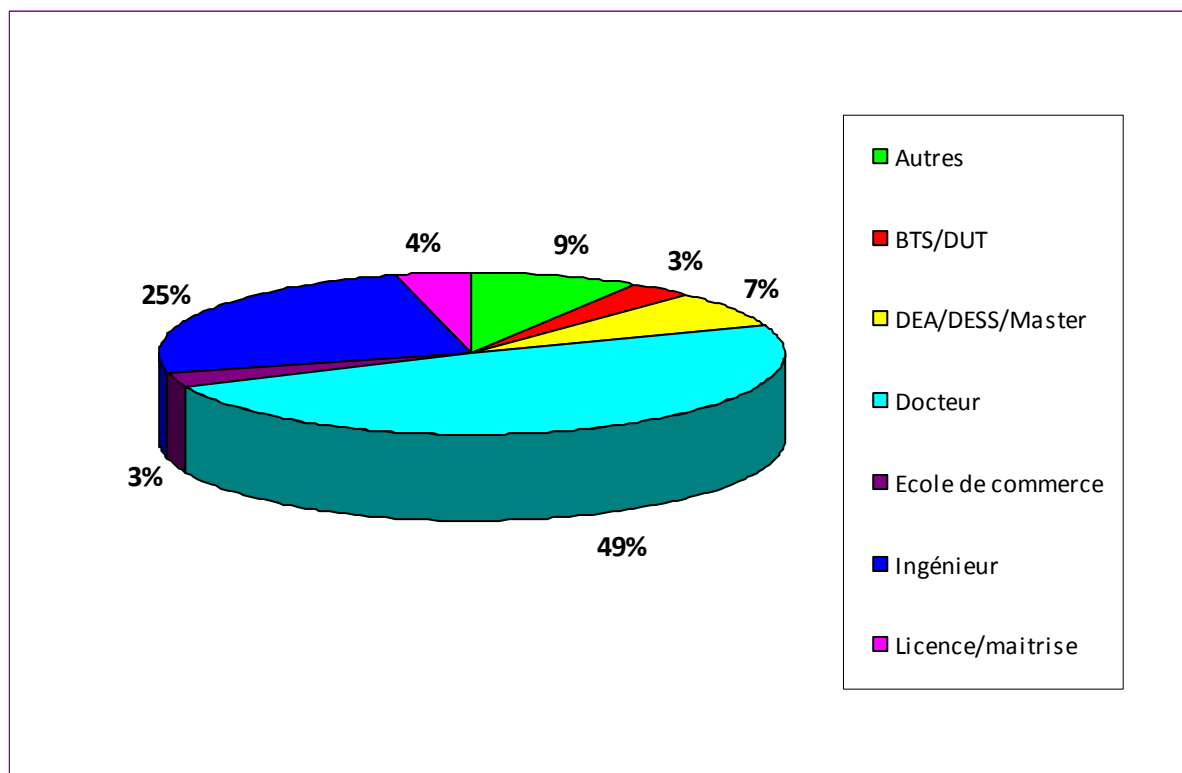


Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UN NIVEAU DE FORMATION ELEVE

Près de 50 % d'entre eux sont titulaires d'un **doctorat** et 25 % détiennent un diplôme d'**ingénieur**.

Niveau de formation des lauréats 2011

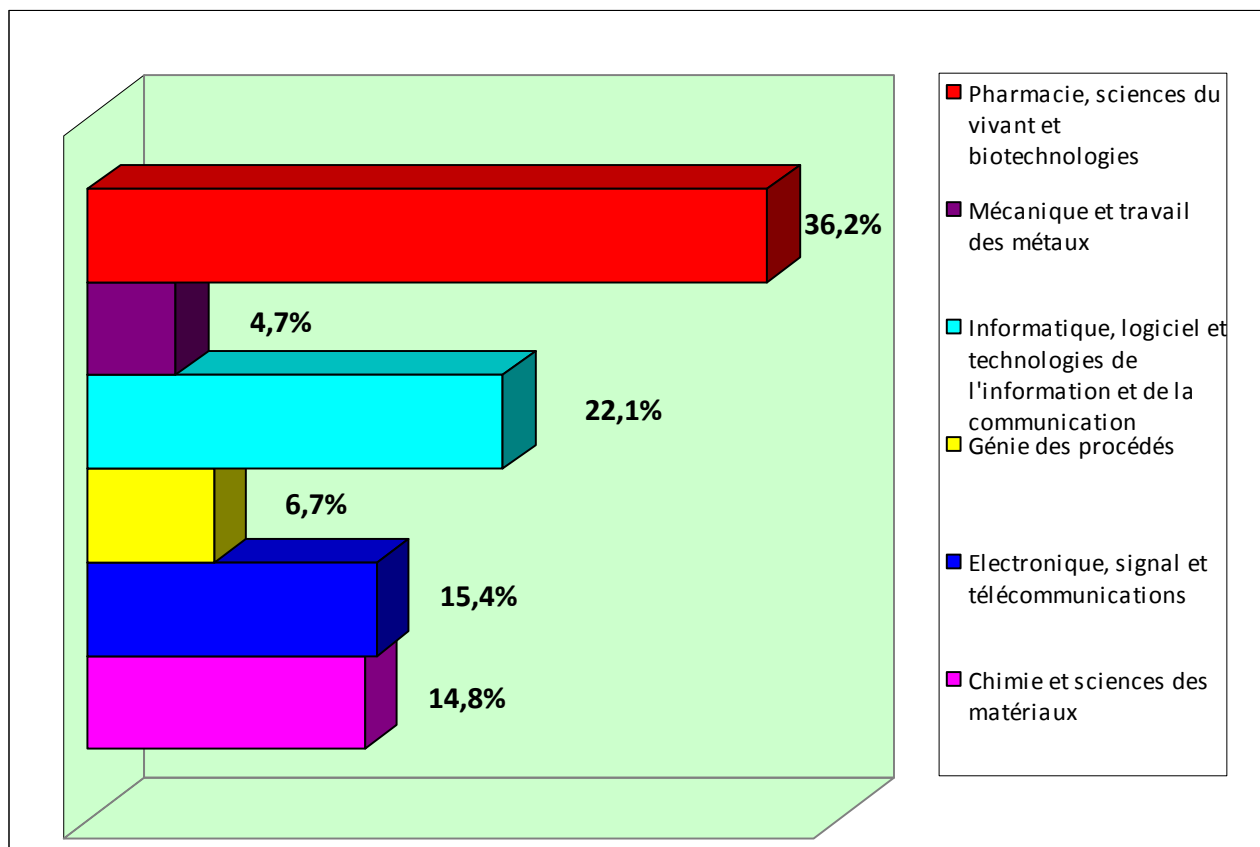


Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

LES DOMAINES TECHNOLOGIQUES DES PROJETS LAUREATS : LES TENDANCES 2011

- Forte progression des projets du secteur « Chimie et sciences des matériaux » dont la part des projets lauréats passe de 6,3 % en 2010 à 14,8 %
- Diminution notable des projets « Informatique, logiciel et TIC » : de 30 % en 2010 à 22 % en 2011
- Le secteur « pharmacie, sciences du vivant et biotechnologies » maintient son avance en représentant à lui seul 36,2 % des lauréats

Répartition des projets lauréats 2011 par domaine technologique



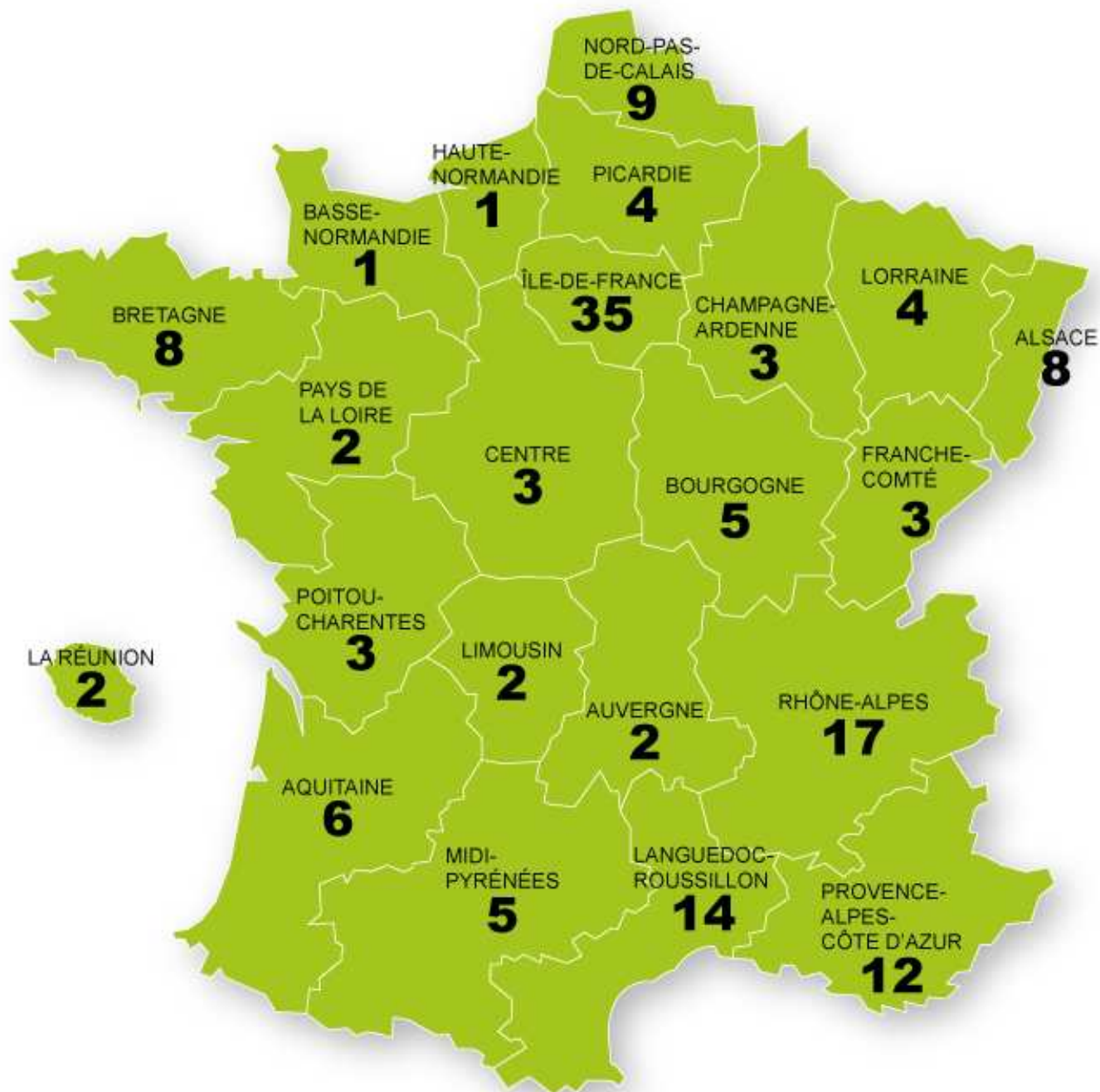
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UNE BONNE SYNERGIE ENTRE LES INCUBATEURS ET LE CONCOURS

- 65 % des projets lauréats sont (ou ont été) hébergés et accompagnés par un incubateur public.
- La dimension environnementale est présente dans 40% des projets lauréats.

CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

149 LAURÉATS ISSUS DE 22 RÉGIONS



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - JUIN 2011

L'ACCOMPAGNEMENT DES LAUREATS, UNE PRIORITE

Au-delà du soutien financier apporté par le concours, un dispositif d'accompagnement a été mis en place pour apporter aux lauréats les meilleures chances de réussite :

- Possibilité pour les lauréats d'être accueillis dans l'un des 30 incubateurs publics. Ils peuvent bénéficier de ressources scientifiques et technologiques, de conseils et de formations.
- Organisation le jour même de la proclamation des résultats, d'un Forum « 1^{ers} contacts ». Les lauréats peuvent y recevoir un premier niveau d'accompagnement qui les sensibilise sur les points clés à maîtriser pour la réussite de leur projet et leur permet d'identifier les acteurs auxquels ils pourront faire appel tout au long de la mise en œuvre de leur projet. Des ateliers thématiques sont organisés à leur intention, ainsi que des rendez-vous personnalisés sur des espaces de rencontres, avec des partenaires acteurs du financement et de l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes.
- Intégration dans la communauté des lauréats, réseau d'échanges et de partages d'expériences ;
- Participation gratuite à des événements et salons spécialisés dans le financement des jeunes entreprises innovantes.
- **Des formations** spécifiques sont offertes, dans le cadre d'un partenariat avec 2 écoles de commerce prestigieuses : HEC et EM Lyon:
 - ⇒ **Pour la 1^{ère} fois cette année, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche soutient financièrement l'EM Lyon pour offrir une formation à la gestion et au développement international des créations d'entreprises innovantes:** une semaine à Lyon et une semaine à Shanghai, à une sélection de lauréats « création-développement » particulièrement motivés, maîtrisant l'usage de l'anglais et dont les projets présentent une dimension internationale;
 - ⇒ **Le Centre d'Entrepreneuriat et d'Innovation de HEC offre 2 places** pour sa formation-action « Challenge+ » durant 26 jours répartis sur une année. Ce programme comporte des sessions de diagnostic, des cours sur les fondamentaux du management appliqués à la création d'entreprise innovante, et un suivi personnalisé.

PRES DE 1300 ENTREPRISES CREEES EN 11 ANS



Le Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a contribué, à fin décembre 2010, à la création effective de **1 268 entreprises depuis 1999**. D'autres créations sont encore en cours (les lauréats du concours 2010 ayant la possibilité de créer leur entreprise jusqu'à fin 2011, pour bénéficier de la subvention liée au projet lauréat).

Le taux global de création (nombre total de création d'entreprises sur le nombre total de lauréats distincts du concours à un temps donné) est à fin 2010 de 64 %. Ce taux est de 91,8 % pour les lauréats uniquement « création-développement », de 21,3 % pour les lauréats uniquement « en émergence » et de 95,7 % pour les lauréats successivement « en émergence » et « création-développement ». Ce dernier chiffre montre que le fait pour un porteur de projet de bénéficier des 2 catégories augmente de façon significative ses chances de création d'entreprise.

LES PROJETS DES LAUREATS

► Le niveau de formation

Le niveau de formation des porteurs de projet lauréats est globalement élevé avec 49,4 % de docteurs et 27,6 % d'ingénieurs. En 2010, on assiste à une nette augmentation de la participation des docteurs qui représentent plus de la moitié des lauréats.

Les demandeurs d'emploi, représentent presque un quart des lauréats : la création d'entreprises innovantes *via* le concours constitue toujours un débouché non négligeable pour les diplômés, notamment les docteurs, et également un moyen de rebondir pour les demandeurs d'emploi qualifiés.

► Répartition des projets par domaine technologique : succès de l'informatique et des biotechnologies

L'innovation technologique concerne tous les secteurs avec une prédominance de l'informatique et des biotechnologies. L'édition 2010 confirme la progression des projets du domaine de la santé qui, après une baisse jusqu'à 18 % en 2006, représentent 33 % des projets lauréats en 2009 et atteignent 37 % en 2010.

On assiste en 2010 à un retour des projets du domaine de l'électronique et des télécommunications (17 %) et de celui de la mécanique, chimie et matériaux (12 %). De leur côté, les projets du domaine du génie des procédés poursuivent leur chute constatée en 2008 et ne représentent plus que 4 % des projets lauréats 2010.

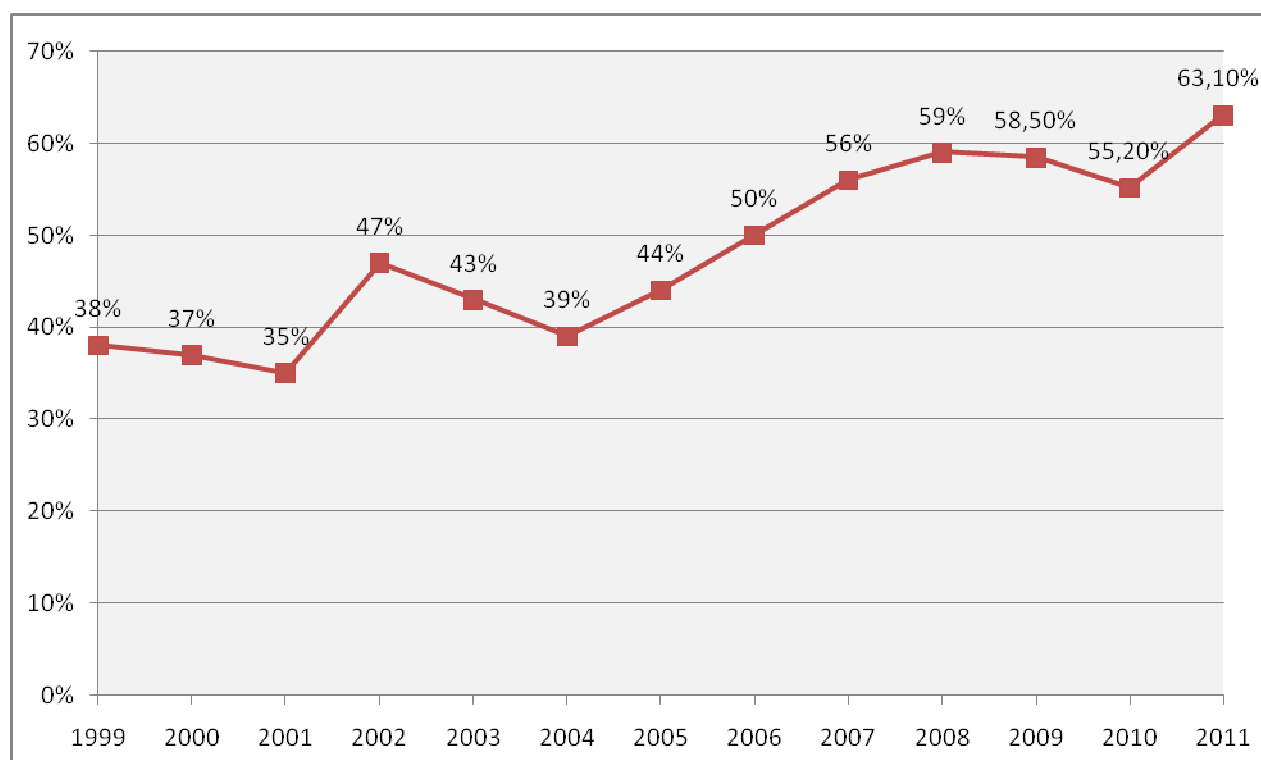
Domaines technologiques	1999 à 2005 %	2006 %	2007 %	2008 %	2009 %	2010 %	Moyenne toutes générations %
Informatique	28	25,2	28	34	30	30	29
Biotechnologies, santé, pharmacie	24	20	21	33	33	37	28
Electronique, télécommunications	19	21,1	23	14	12	17	18
Mécanique, chimie et matériaux	21	21	19	13	20	12	18
Génie des procédés	8	12,7	9	7	5	4	8

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

LES LAUREATS ET LA RECHERCHE PUBLIQUE

Plus de la moitié des projets lauréats mettent en œuvre des résultats de la recherche publique, avec une proportion atteignant pour la première fois 50 % en 2006, et qui augmentent pour atteindre 63,1 % en 2011).

Evolution de la part de la recherche publique dans les projets lauréats



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

LE DISPOSITIF DU CONCOURS

Initié en 1999 par le ministère chargé de la recherche, qui en assure le pilotage et en définit les orientations, le Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a pour objectif de détecter, de faire émerger et se développer des projets de création d'entreprises s'appuyant sur des technologies innovantes en soutenant les plus prometteurs grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté.

Deux types de projets de création d'entreprises peuvent être présentés :

- **Les projets « en émergence »** qui nécessitent encore une phase de maturation et de validation technique, économique et juridique : les lauréats de cette catégorie reçoivent à titre personnel une subvention d'un montant plafonné à 45 000 €;
- **Les projets « création-développement »** qui sont des projets dont la preuve du concept est déjà établie et dont la création d'entreprise peut être envisagée à court terme. L'entreprise créée par les lauréats « création-développement » perçoit une subvention d'un montant plafonné à 450 000 €.

Les candidatures, déposées auprès des directions régionales d'OSEO, sont examinées par les jurys régionaux nommés par les Préfets de région. Ils présélectionnent les dossiers « création-développement » et choisissent les lauréats « en émergence ».

Le jury national opère la sélection finale des lauréats « création-développement » parmi les dossiers de cette catégorie présentés par les jurys régionaux. Le choix des lauréats « en émergence » est désormais sous l'entière responsabilité des jurys régionaux.

UNE FORTE SELECTIVITE DES PROJETS, GAGE DE QUALITE

Le taux de sélection global du concours (nombre de lauréats/nombre de candidats) est quant à lui de 14,5 %, ce qui démontre une sélectivité relativement stable du jury national.

Le jury national du Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes est composé d'une trentaine de personnalités du monde industriel, de la recherche et de la finance, choisis pour leur connaissance et leur expérience de la création d'entreprise innovante.

Le jury national du concours 2011 a été présidé par **Jacques Lewiner**, Directeur du laboratoire d'Electricité Générale de l'ESPCI (Ecole supérieure de Physique et Chimie industrielles de la Ville de Paris). **Gilles Copin**, Professeur d'entrepreneuriat et responsable des programmes Gestion de l'innovation, EM Lyon a en assuré la Vice-présidence

MEMBRES

BONCOMPAIN Françoise – Responsable Fusions-Acquisitions EDEV – Groupe EDF

BUISSON Laurent – Directeur général délégué de la Recherche et du Transfert de Technologie - UPMC

BRENIAUX François – Chargé d'investissement CEA Valorisation

CLEMENT Daniel – Directeur scientifique adjoint de la Stratégie, de la Recherche et de l'International - ADEME

COPIN Gilles - Professeur d'entrepreneuriat et responsable des programmes Gestion de l'innovation, EM Lyon

DUBS Aurélia - Responsable Propriété intellectuelle –Valorisation Groupe Soufflet

EYMARD Denis - Directeur Délégué à l'Innovation et la Valorisation de la R&D CETIM

GAMERMAN Sophie - Directrice Technique RHAPSO

GEORGES Thierry – Président OXXIUS

GERARD Bruno – Président OXAND

GUILBAUD Bertrand – Directeur général pôle de compétitivité « Images et réseaux »

HUREL Pascal – Président - RETIS

ISELIN Frédéric - Directeur HEC-Start-up

JACQUEMIN Claude - Administrateur de France Angel – Président de Sud Angels

JACQUIN Gérard - Directeur de l'Innovation et des Systèmes d'Information INRA

KOTT Laurent - Délégué Général au Transfert Technologique INRIA I-SOURCE

LESAGE Emilie - Chef de service chimie/biotechnologie INPI

LIBAUDIERE Emmanuel – Délégué général programme « Innotech Entreprendre », réseau Entreprendre

LOUAFI Chahra - CDC Entreprises

MAÎTRE Bernard - Président du Directoire EMERTEC GESTION

PROUX Vanessa – Directrice – SUP BIOTECH

SEJOURNE Florence – Président – DA VOLTERRA

VERNIS Chantal - Responsable du pôle « Création d'entreprises » CNRS

VUARIN Philippe - Agence Pour la Création d'Entreprises

CREATION-DEVELOPPEMENT

Pharmacie, sciences du vivant et biotechnologies

Anne ROSSIGNOL CASTERA – Languedoc-Roussillon

➤ Oléos est propriétaire d'un savoir-faire et d'une technologie brevetée d'extraits végétaux à base d'huiles végétales, dits « oléoactifs » qui sont à la fois stables, efficaces, 100% naturels et biocertifiables. Ces oléoactifs sont destinés à la prévention du vieillissement oxydatif au sens large.

Mécanique et travail des métaux

Thomas JAQUIER – Rhône-Alpes

➤ La société HYDROQUEST commercialisera à l'international des hydroliennes conçues pour produire de l'électricité. Les Hydroliennes sont des turbines qui récupèrent l'énergie cinétique des courants (fleuves, rivières, estuaires) comme le font les éoliennes avec le vent. Elles sont regroupées dans des parcs de production accueillant plusieurs hydroliennes. Elles constituent une alternative pertinente à l'hydraulique classique car elles n'impactent pas l'environnement et nécessitent peu d'investissement.

Informatique, logiciel et technologies de l'information et de la communication

Cécile SCHMOLLGRUBER - Ile-de-France

➤ Stereolabs offre des technologies et produits révolutionnaires qui ouvrent de nouvelles possibilités à l'ère de la production 3D. Créée par des ingénieurs opticiens spécialistes du traitement vidéo, Stereolabs s'est associée avec des producteurs du secteur audiovisuel et des laboratoires de renommée internationale pour proposer des solutions innovantes qui simplifient et améliorent considérablement la qualité des images tournées en 3D.

EMERGENCE

Pharmacie, sciences du vivant et biotechnologies

Ali HAMICHE - Alsace

➤ EPIGEX est une start-up qui développe et commercialise des outils innovants pour l'étude des maladies épigénétiques. L'information épigénétique est dérégulée dans plusieurs pathologies, comme le cancer, l'inflammation et les maladies auto-immunes. EPIGEX propose:

- ⇒ des outils innovants pour la recherche et le criblage de nouvelles molécules thérapeutiques;
- ⇒ une nouvelle technologie pour la cartographie des interactions protéiques altérées dans les maladies épigénétiques;
- ⇒ de nouveaux marqueurs tumoraux capables de détecter les premiers signes de la maladie, à un moment où le pronostic est positif.

Pharmacie, sciences du vivant et biotechnologies

Stéphanie PIERRE - Provence-Alpes-Côte d'Azur

➤ Avec une population mondiale qui ne cesse d'augmenter et les stocks naturels de poissons qui disparaissent, l'aquaculture apparaît comme la solution pour fournir les protéines d'origine aquatique. Chaque année, 17 millions de tonnes de poissons sont transformées en farine pour nourrir nos élevages dépeuplant ainsi les océans. Il faut donc mettre en place des solutions de remplacement de ces farines. L'utilisation de micro-algues sous forme de granulés est certainement la meilleure des voies possibles pour le développement d'une aquaculture durable. Non polluantes, faciles à cultiver avec de bons rendements et n'impactant pas la biodiversité marine, ces organismes ont toutes les qualités requises. En cultivant plusieurs souches de micro-algues, il est donc possible de couvrir les besoins alimentaires des poissons tout au long du cycle d'élevage.

Electronique, signal et télécommunications

Clarence HAYES - Ile-de-France

➤ Ce projet présente une nouvelle approche pour résoudre les problèmes que rencontrent les employés très mobiles des multinationales : ils engagent des coûts très élevés pour la voix et les données en itinérance internationale, et les plateformes de service des opérateurs ne sont pas intégrées avec les systèmes privés de communications unifiées des entreprises. Grâce à ses innovations à trois niveaux (technique, intégration de systèmes et commerciale), LyncNet exploite les infrastructures de signalisation publique existantes, et permet à un utilisateur mobile de toujours être enregistré comme abonné local. Par conséquent, les prix applicables pour l'abonné itinérant sont ceux des marchés nationaux.